



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

bâtiments

Question écrite n° 69847

Texte de la question

M. Patrick Balkany appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le devenir du terrain sur lequel sont actuellement situés le centre des impôts et la recette de Levallois. Celui-ci a fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique dans le cadre du processus d'achèvement de la ZAC « Front de Seine ». Parallèlement, la fermeture imminente de la succursale de la Banque de France à Levallois, sise 43-45, rue Louise-Michel, prévue pour ce mois de juillet, ouvre d'intéressantes perspectives de création d'un hôtel des impôts à Levallois dans les locaux de prestige qu'elle occupe actuellement. Ceux-ci pourraient voir se regrouper sur ce site spacieux, central, adapté et sécurisé l'ensemble des services fiscaux basés sur le territoire communal (recette, centre des impôts, trésorerie principale, trésorerie municipale). Un tel projet permettrait tout à la fois d'assurer un meilleur service aux contribuables levalloisiens et de réaliser des économies d'échelle aux services déconcentrés du ministère de l'économie et des finances, actuellement logés dans des espaces éparpillés aux quatre coins de la ville, devenus de surcroît exigus et obsolètes, alors même que les services du Trésor public s'apprêtent à louer des locaux guère plus adaptés et mal situés, ce qui paraît être une hérésie. Cette opération de regroupement des services fiscaux et du Trésor - à laquelle les responsables de l'ensemble des parties concernées se montrent extrêmement favorables - a vu sa première étape se concrétiser le 22 mars 2004 par l'accord de principe donné par la Banque de France à la vente de son bien. Par la suite, compte tenu des objectifs communs d'amélioration de l'accessibilité, de la disponibilité et plus généralement de la qualité des services publics apportés aux concitoyens, Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, avait été saisi de ce projet en juillet 2004. S'étant déclaré très intéressé par celui-ci, le ministre d'État avait fait alors entreprendre les études techniques de cette opération. Il souhaiterait que la réalisation de ce projet se fasse dans les meilleurs délais, les locaux de la Banque de France étant disponibles depuis le début du mois, et qu'il précise à quelle date il envisage l'installation des différents services dans lesdits locaux.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire propose de reloger les services fiscaux dans l'immeuble abandonné par la Banque de France au 43-45, rue Louise-Michel, à Levallois, et souhaite que les services de la comptabilité publique y soient aussi transférés pour créer un hôtel des finances. Dans son état actuel, l'immeuble de la Banque de France ne répond pas aux besoins des services. Sa valeur, liée à son emplacement, et la nécessité de réaliser des travaux très lourds de restructuration et d'extension pour y installer un hôtel des finances entraîneraient un investissement très important, dont le coût ne serait pas justifié. S'il est évident que la trésorerie municipale de Levallois, en raison de sa situation immobilière dégradée, doit être réinstallée dans les meilleurs délais, les anciens bureaux de la Banque de France ne permettent pas de répondre à cette contrainte. Une solution de relogement répondant à cet impératif a d'ailleurs été trouvée dans un immeuble locatif. Par ailleurs, le transfert à un coût limité de la trésorerie fiscale dans l'hôtel des impôts de la rue Baudin est envisagé court terme dans le cadre du plan de modernisation du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie annoncé le 7 juillet 2005. Il permettra d'offrir un point d'entrée unique au contribuable, les superficies disponibles étant suffisantes. Cette solution irait dans le sens du souhait du parlementaire de voir créer un hôtel des finances à

Levallois-Perret. Dans le cas où d'autres possibilités de relogement apparaîtraient, sans soulte à la charge de l'État et adaptées au besoin des services, elles seraient étudiées très attentivement.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Balkany](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69847

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 2005, page 6749

Réponse publiée le : 22 novembre 2005, page 10841